



Achat de voiture d'occasion

Par **flocm**, le 13/03/2012 à 03:06

Bonjour,

Il y a 2 ans, j'ai acheté une voitures d'occasion chez un professionnel. Cette personne s'engageant à faire les formalités pour la carte grise. Au bout de 6 mois toujours pas de carte grise du vehicule. N'ayant plus l'utilité de ce véhicule le vendeur me propose de ne plus faire la carte grise et qu'il le vendra à un autre client. Bref, je fais confiance....

Cela fait presque deux ans que ce véhicule est chez ce professionnel et malgré les appels répétés le véhicule est soit disant presque en instance d'être vendu mais jamais de vente au final.

Comment puis-je faire pour récupérer un peu d'argent dessus en sachant que cette histoire s'est passée en Martinique et qu'entre temps, je suis rentré en métropole, sans personne sur place pour s'en occuper ?

Pour tout document prouvant l'achat de ce vehicule, je n'ai que le certificat de vente ainsi que l'assurance que j'avais contracté dessus.

Merci d'avance de vos réponses.